

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 10 mars 2021, à 18h30, sous la présidence de Monsieur Philippe BOUTEILLER, Maire.

A la demande de Monsieur le Maire, Compte tenu des impératifs de couvre-feu, du fait que les débats ne peuvent être retransmis en direct, le conseil municipal, **à l'unanimité** décide que la séance se tiendra à **Huis-Clos** pour l'ensemble des questions à l'ordre du jour.

Etaient présents : Mmes Agnès BURLE, Anne-Marie ISAÏA, Thérèse BAUDOUIN, Sylvie ALAZARD, Jessica GOUJON, Céline BOYER,
Mrs Philippe BOUTEILLER, Jérôme PAOLI, Philippe BERNARD, Julien BRUNET, Jaouad ABOUD

Etait absent et représenté : Mme Nathalie SORDI qui a donné pouvoir à Mme Agnès BURLE, M. Jean-Louis FORTÉ qui a donné pouvoir à M. Philippe BERNARD, M. Maurice POIRÉ qui a donné pouvoir à M Jérôme PAOLI.

Monsieur Jaouad ABOUD est désigné secrétaire de séance.

Avant de poursuivre la séance, Monsieur le Maire demande au conseil le retrait de la question 7 prévue à l'ordre du jour, dans l'attente d'informations complémentaires nécessaires au débat.

Retrait accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations à faire sur le compte rendu de la séance du 6 janvier 2021 qui leur a été transmis par mail.

Le compte-rendu est **approuvé à l'unanimité**

1- Informations diverses et Décisions prises depuis le dernier conseil

- Rappel des décès survenus sur la commune depuis le dernier conseil
- Décès de l'ancien vice-président de l'AMRF
- Remerciements divers
- Carottage des arbres abattus réalisés
- Diagnostic complémentaire sur les platanes réalisé sur 5 d'entre eux. En attente du rapport pour les 2 derniers
- Recensement des bornes à incendie réalisé. Réflexion à avoir avec le SDIS pour le remplacement des bornes incendie cassées
- Barrière devant le caveau « domaine de la ganse » cours stassart posée
- Remplacement de la grille à la chaudière, problème de combustion à revoir
- Devis de l'ONF pour travaux à faire à Coste de Coa à revoir (nettoyage, débroussaillage...)
- Devis remplacement du candélabre accidenté chemin neuf signé
- Avancement correct des travaux de la caserne

2- Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Maire soumet au vote du conseil la déclaration d'intention d'aliéner dont les informations sont jointes avec la convocation.

Ces informations, dans le cadre de la protection des données personnelles ne peuvent apparaître dans le présent compte rendu.

A l'unanimité, le conseil décide de ne pas user de son droit de préemption.

3- Convention de fonctionnement du service commun d'instruction des autorisations de droit des sols couvrant la période du 16 mars 2021 au 15 mars 2022.

Monsieur le Maire rappelle au conseil sa délibération du 3 février qui approuvait la nouvelle convention de fonctionnement du service IADS, cependant lors du conseil de COVE, la convention approuvée est différente de celle qui nous avait été proposée.

Les corrections portent notamment sur la durée qui a été ramenée à 1 année, sur l'article 13 « résiliation » qui a été supprimé.

Après explications données par Monsieur le Maire, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- Annule sa délibération n° 2021-016 du 3 février 2021
- Approuve la nouvelle convention du service IADS de la COVE
- Autorise Monsieur le maire à signer ladite convention qui sera exécutoire à compter du 16 mars 2021 pour une durée d'une année.

4- Convention Occupation domaine public nouveaux propriétaires maison Iznardo

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande formulée par les nouveaux propriétaires de la maison cadastrée C 909, 15 Rue Dauphine, pour pouvoir fermer la cour devant leur entrée qui est sur le domaine public, afin de sécuriser la sortie de leur domicile, ayant un enfant en bas âge.

Pour ce faire, il conviendrait de signer une convention d'occupation du domaine public à titre gratuit en attendant d'étudier ce dossier de façon plus approfondie.

Le conseil **à l'unanimité**, approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à signer.

5- Consultation pour étude et éventuellement installation pompe à chaleur à la place de la chaudière fioul

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est envisagé de remplacer la chaudière fioul, complémentaire à la chaudière bois par une pompe à chaleur afin de réduire le coût et l'impact carbone de ce moyen de chauffage.

Il demande au conseil d'une part de l'autoriser à consulter pour une étude de faisabilité et également dans l'hypothèse d'une étude concluante de l'autoriser à consulter les entreprises et à signer tout document relatif à ce dossier et toute demande de subvention.

A l'unanimité, le conseil :

- Autorise le Maire à consulter pour une étude de faisabilité
- Autorise le Maire après étude et accord de la commission des travaux à consulter les entreprises
- Autorise le Maire à faire réaliser les travaux et conformément à sa délibération 2020-015 de solliciter les subventions éventuelles
- Autorise le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier

6- Renouvellement contrat téléphonie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat téléphonique liant la commune et Provence Télécom arrive à échéance en juillet 2021. Il convient d'ores et déjà de lancer une nouvelle consultation.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à consulter et également à signer tout document relatif à ce dossier.

7- Transfert de charge en matière de pluvial – délibération pour attribution compensation variable

Question retirée de l'ordre du jour à l'unanimité par le conseil municipal.

8- Vote du Compte de gestion 2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le compte de gestion 2020 présenté par le trésorier est en tout point conforme avec le compte administratif.

A l'unanimité, le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

9- Vote du Compte Administratif 2020

Monsieur le Maire rappelle que le compte administratif 2020 a été présenté en Commission des finances élargie à l'ensemble du conseil municipal le 1^{er} mars 2021.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

- **Section de fonctionnement :**
 - o Recettes : 1 086 733,67
 - o Dépenses : 1 070 249,45
 - o Excédent 2020 : 16 484,22
 - o Report antérieur : 465 865,72
 - o **Résultat fonctionnement : 482 349,94**

- **Section d'investissement :**
 - o Recettes : 591 795,33
 - o Dépenses : 377 735,28
 - o Excédent 2020 : 184 060,07
 - o Report antérieur : - 61 342,79
 - o **Résultat brut : 122 717,28**

 - o Restes à réaliser :
 - Recettes : 139 923,76
 - Dépenses : 328 401,00
 - Résultat RAR : - 188 477,24

 - o **Résultat net : - 65 759,96**

10 Questions diverses

- Céline BOYER et Sylvie ALAZARD : voir pour installation d'un banc dans l'espace aire de jeux de 3-6 ans
- Julien BRUNET : qui contacter à Enedis dans le cas de dégradation dans les vignes suite aux interventions d'Enedis

11 Questions orales

12 Comptes rendus succins des réunions et commissions

Mme Thérèse BAUDOUIN :

Commission habitat et rénovation urbaine à la CoVe : bilan des actions entreprises, bilan des aides dont peuvent bénéficier les propriétaires et locataires.

Future intervention de la CoVe en mairie concernant le compostage collectif mis en place par la CoVe

Mme Céline BOYER :

- Conseil de l'école élémentaire
- Entretien pour le remplacement de la cantinière qui part en retraite à la fin de l'année scolaire

Clôture de la séance à 20 heures.